



# La marchabilité, pas à pas

Un livret pour agir concrètement en  
faveur de la marche dans les  
communes



# Comment utiliser ce livret ?

Ce livret est conçu comme un guide pratique.  
Il peut être lu :

De bout en bout, pour  
construire une  
politique globale de la  
marche

Par étapes, selon  
l'avancement de la  
commune

Collectivement,  
comme support de  
travail avec les élus,  
agents et habitants.

Chaque étape propose :



Des objectifs clairs



Des questions à se poser



Des outils simples



Des pistes d'actions concrètes,

# Pourquoi s'intéresser à la marchabilité ?

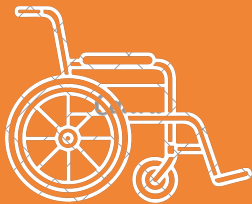
Marcher, ce n'est pas seulement se déplacer.  
C'est vivre son territoire, le ressentir, le traverser  
à son rythme.

La marchabilité concerne:

La santé et la lutte  
contre la sédentarité



La sécurité, en particulier pour  
les enfants, les personnes âgées  
et les personnes à mobilité  
réduite



La qualité du cadre de vie

La vitalité des centres-  
bourgs, des commerces  
et du lien social



Ce livret a pour objectif d'aider les communes, à  
passer à l'action, avec une méthode progressive,  
réaliste et adaptable.

# Etape 1

## Comprendre la marchabilité de son territoire



**Objectif: Faire un diagnostic partagé,  
partir du vécu réel des piétons.**

### 1. Changer de regard

La marche comme  
expérience sensible  
(confort, fatigue,  
stress, plaisir),

Les publics  
vulnérables comme  
révélateurs des  
difficultés

Se poser les bonnes questions:



- Est-ce que je laisserais un enfant ou une personne âgée marcher ici seul(e)
- Où la marche devient-elle inconfortable ou anxiogène ?

# Etape 1

## Comprendre la marchabilité de son territoire

### 2. Observer la marchabilité selon 4 dimensions

Accessibilité		Peut-on rejoindre les lieux essentiels à pied ?
Sécurité		Les cheminements sont-ils protégés et lisibles ?
Connectivité		Les parcours sont-ils continus ?
Attractivité		Marcher est-ce agréable ?

### 3. S'appuyer sur une grille simple

Le diagnostic peut porter sur :



La population



Les actions déjà existantes



L'organisation de l'espace public



Les marges de progression



La praticabilité à pied

# Etape 1

## Comprendre la marchabilité de son territoire

### 4. Utiliser des outils accessibles



Cartes (densité, structure par âges, équipements)



Marches exploratoires

Relevés photographiques



Echanges avec les habitants

# Etape 2

## Construire une stratégie communale pour la marche

 **Objectif : Faire un diagnostic partagé, partir du vécu réel des piétons.**

### 1. Hiérarchiser les enjeux

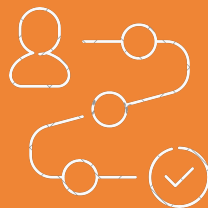
Sécurité pour les publics vulnérables



Connexion des pôles de vie



Continuité des cheminements



Confort et adaptation climatique



### 2. Choisir les bonnes échelles d'action

Centre-bourg

Quartiers résidentiels/lotissements

Axes commerciaux

Liaisons entre les communes

# Etape 2

## Construire une stratégie communale pour la marche

### 3. Formaliser une feuille de route

Une stratégie efficace combine

Des actions rapides et peu coûteuses (urbanisme tactique)

Des projets structurants à moyen et long terme

Une intégration dans les documents existants (PLU, PAVE).



Commencer petit permet souvent de convaincre plus largement

# Etape 3

## Aménager pour mieux marcher



**Objectif: Rendre la marche continue, sûre et agréable**

### 1. Sécuriser et assurer la continuité

Trottoirs continus et accessibles



Traversées piétonnes visibles

Zones apaisées



### 2. Améliorer le confort et l'attractivité

S'adapter au climat : Bancs, ombrages, végétalisation



Revêtement confortable

Signalétique piétonne (temps de marche)



# Etape 3

## Aménager pour mieux marcher

### 3. Repenser la place de la voiture

Organisation du stationnement



Partage progressif de l'espace public

Priorité piétonne dans les centralités



# Etape 4

# Accompagner le changement



**Objectif: Faire de la marche un projet collectif, compris et partagé**

## 1. Informer et expliquer

- Valoriser les bénéfices (santé, convivialité, commerces),
- Expliquer les choix d'aménagement.

## 2. Impliquer les habitants

- Marches exploratoires,
- Ateliers participatifs,
- Expérimentations temporaires.

## 3. Donner envie de marcher

- Communication positive,
- Signalétique ludique,
- Événements (rues scolaires, marchés piétons, balades)

# Etape 5

## Evaluer et pérenniser la démarche



**Objectif : Inscrire la marchabilité  
dans le temps long.**

Observer les usages



Ajuster les aménagements

Intégrer la marche comme  
pilier des politiques locales



# Conclusion

## La marche comme levier de transformation

Agir pour la marchabilité, c'est améliorer durablement la qualité de vie, renforcer l'attractivité du territoire et répondre aux enjeux de santé, de climat et de cohésion sociale

Chaque action, même modeste, contribue à rendre le territoire plus vivant, plus sûr et plus accueillant pour tous